

AVENANT N°1 A L'ACCORD SUR LE COMITE DE GROUPE THALES DU 14 NOVEMBRE 2011

Préambule

Le comité de groupe Thales a été constitué par un accord du 27 avril 2000.

Il a fait l'objet de différentes révisions et négociations et est aujourd'hui régi par les dispositions de l'accord du 14 novembre 2011 sur le Comité de Groupe Thales.

Les parties à ce dernier accord ont souhaité se rencontrer afin de modifier, par le présent avenant, la durée des mandats conventionnellement retenue pour les membres titulaires et suppléants du comité de groupe.

Le présent avenant s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L 2333-3 et L 2333-5 du code du travail.

Article 1 : Durée des mandats

Le premier alinéa de l'article 2.6 de l'accord du 14 novembre 2011 est désormais rédigé comme suit :

« Les membres titulaires et suppléants sont désignés pour une durée de trois ans. »

Je
fc
Se
Dh
LT
VM

Article 2 : Périmètre du Comité de Groupe

La liste des sociétés composant le périmètre du Comité de Groupe à la date de signature du présent avenant figure, pour information, en annexe 1 ci-après.

L'annexe 1 du présent avenant se substitue à l'annexe 1 de l'accord du 14 novembre 2011.

L'ensemble des autres dispositions de l'accord du 14 novembre 2011 demeurent inchangées.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le texte du présent avenant sera déposé par la Direction des Ressources Humaines du Groupe, en deux exemplaires dont l'un sous forme électronique, auprès de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) d'Ile de France, unité des Hauts-de-Seine et en un exemplaire au Secrétariat du Greffe du Conseil des Prud'hommes de Nanterre.

De plus, un exemplaire de cet avenant sera transmis à l'Inspection du Travail des Hauts-de-Seine.

Fait à La Défense, le 15/1/2016, en 10 exemplaires originaux

je
FC ds LT
SC VM

Pour la Société THALES,

Monsieur David TOURNADRE, Directeur des Ressources Humaines du groupe Thales,

Pour les Organisations syndicales :

- La CFDT,
Monsieur Didier GLADIEU



- La CFE-CGC,
Monsieur José CALZADO



- La CFTC,
Madame Véronique MICHAUT



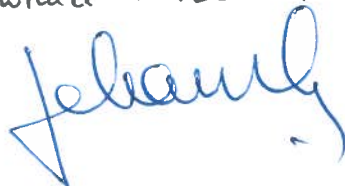
- La CGT,
Monsieur Laurent TROMBINI



- FO,
Madame Florence COPPEL



- SUPPER,



ANNEXE 1 – Périmètre du Groupe

GBU AVS

Thales Avionique
Thales Avionique LCD
Thales Electrical Motors
Thales Electrical Systems
Thales Electron Devices
Thales Training & Simulation
Trixell

GBU DMS

Thales Microelectronics
Thales Systèmes Aéroportés
Thales Underwater Systems

GBU LAS

T D A Armements
Thales Air Systems
Thales Angénieux
Thales Cryogénie
Thales Optronique
Thales Raytheon Systems
Thales Seso

GBU SIX

Gerac
Thales Communications & Security
Thales Géodis Freight & Logistics
Thales Services

GBU ESPACE

Thales Alenia Space

Entités Corporate

Geris Consultant
Thales Global Services
Thales Insurance & risk management
Thales International
Thales S.A.
Thales Université

fe FC du LT
SC VM